

## Conseil communal du 25 février 2019

*Concerne : Suppression des boîtes aux lettres*

Madame La Présidente, chers membres du conseil,

Le 26 novembre dernier, nous apprenions que Bpost a décidé de supprimer 3000 des 13000 boîtes aux lettres que compte le pays. Voici la liste des 15 rues où Bpost a annoncé supprimer des boîtes aux lettres à Verviers :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 1. Avenue Élisabeth             | 9. Rue Marie-Henriette                  |
| 2. Rue Courte du Pont           | 10. Rue Nicolas Arnorld - Petit-Rechain |
| 3. Rue de Hodimont              | 11. Rue Pierre Fluche                   |
| 4. Rue de Limbourg              | 12. Thier de Hodimont                   |
| 5. Rue de Pepinster - Ensival   | 13. Place du Perron - Stembert          |
| 6. Rue de Séroule               | 14. Rue des Champs                      |
| 7. Rue des Chapeliers - Ensival | 15. Avenue Ningloheid - Heusy           |
| 8. Rue Entre les Ponts          |   |

Cette situation pose question. Pour Ecolo, il est primordial un service public de qualité à nos concitoyens.

Évidemment, nous sommes conscients de l'évolution du secteur postal, plus de colis distribués et toujours moins de lettres. Néanmoins, il est important qu'aucun citoyen ne soit exclu de ce mode de communication qui reste essentiel.

L'argument quantitatif avancé par Bpost ne tient absolument pas compte du fait que certaines catégories de la population seront durement frappées par ces mesures.

D'une part, il s'agit des personnes âgées, plus nombreuses à ne pas avoir remplacé le courrier par le courriel. Ce seront justement ces mêmes personnes qui ont régulièrement plus de difficultés à se déplacer qui seront désormais obligées de se rendre plus loin afin de déposer leur courrier.

D'autre part, la mesure touchera particulièrement des populations culturellement et socialement défavorisées, qui ont moins accès aux moyens de communication informatiques.

Cette suppression n'est malheureusement qu'un maillon supplémentaire d'une chaîne de mesures visant à démanteler structurellement un ancien service public privatisé. D'abord, les petits bureaux de poste de quartier, maintenant les boîtes aux lettres, et ensuite ?

Selon la presse, les Bourgmestres ont été informés de ces suppressions prévues, et Bpost serait en attente de leur réaction, sans laquelle la décision serait officialisée. La Ville de Seraing a ainsi réagi à l'instar d'autres communes, en adoptant une motion demandant le maintien de l'ensemble de leurs boîtes.

Madame la Bourgmestre,

- **Avez-vous été informée par Bpost de ces suppressions ? Et si oui quand ?**
- **Vous a-t-on informé des critères qui précèdent au choix de la localisation de ces boîtes condamnées (nombre de lettres déposées ? distance entre les boîtes aux lettres ? etc.)**
- **Bpost a réagi en s'engageant à ce que 90% des habitants gardent une boîte rouge à moins de 1500m de chez eux à la campagne et à 500m en ville, avez-vous cartographié ces données afin de vous en assurer ?**